

Concept de protection Corona pour la finale du CH Sprint

Compétition : Swiss Sprint Final 2021

Date : samedi, 18 septembre 2021, SIG Areal, Neuhausen

Organisateur LC Schaffhouse

Responsable COVID Lukas Schlatter, 079 586 85 77

Table des matières

1 Situation initiale	Page 2
2 Mesures spécifiques à COVID	Page 2
3 Arena	Page 3
4 Masques	Page 3
5 Restauration	Page 3
6 Cérémonie de remise des prix	Page 3
7 Vestiaires, toilettes	Page 3
8 Responsable Covid	Page 4

1. Situation initiale

La finale du CH-Sprint aura lieu le samedi 18 septembre 2021. Les compétitions se dérouleront sur le site de SIG et nous appellerons cette zone "l'arène".

L'ensemble de l'arène est une zone délimitée, dans laquelle on ne peut entrer que par l'entrée principale. Les cérémonies de remise des prix auront lieu à l'extérieur de l'arène, sur la place près du restaurant "Grüner Baum". L'organisateur se conformera également au concept de protection prévu par Swiss Athletics pour les compétitions "Swiss Athletics Sprint". La zone est suffisamment grande pour respecter les distances requises. Comme nous attendons environ 1000 visiteurs, nous suivons la règle du vacciné – testé ou récupéré. De cette façon, nous pourrions garantir que tous ceux qui le souhaitent pourront participer à la compétition. Les personnes qui ne visitent que les salles de la réalité et du musée militaire auront également besoin d'un certificat.

2. Mesures spécifiques au COVID

2.1 ADMISSION SELON LA RÈGLE VACCINÉ-RÉCUPÉRÉ-TESTÉ AVEC CERTIFICAT COVID - À PARTIR DE 16 ANS - AVEC TEST GRATUIT À L'ENTRÉE DE 09H00-13H00 (PRENDRE LA CARTE D'ASSURANCE MALADIE AVEC SOI)

A partir de 16 ans, seules les personnes munies d'un certificat Covid valide (vacciné, récupéré, testé) seront admises au concours.

Une pièce d'identité est requise pour vérifier votre identité et le certificat Covid.

Toutes les personnes vérifiées, les spectateurs et les athlètes recevront un bracelet de contrôle à l'entrée.

Plus d'informations sur le certificat Covid :

En tant qu'invité, vous êtes tenu d'avoir votre certificat Covid sur vous à tout moment.

En conséquence, vous devez vous assurer que votre smartphone est chargé afin de pouvoir appeler votre certificat.

Vacciné

Les conditions suivantes doivent être remplies pour que vous puissiez recevoir votre certificat Covid :

Le vaccin est autorisé en Suisse. La vaccination doit être complète. Cela signifie qu'il doit inclure le nombre de doses de vaccin recommandées par l'OFSP.

Le certificat Covid pour les personnes vaccinées est valable pendant 365 jours à compter de la date d'administration de la dernière dose de vaccin.

Toutes les informations complémentaires concernant l'obtention de votre certificat Covid se trouvent sur la page du canton concerné.

page du canton.

Récupéré

Vous pouvez obtenir un certificat Covid si la maladie de Covid a été confirmée par un test PCR positif. La validité commence le 11^e jour après le résultat positif du test et dure 180 jours à compter du résultat du test. Vous pouvez demander le certificat Covid dans votre canton au moyen d'un formulaire en ligne. Le certificat vous sera ensuite envoyé sous forme de papier par la poste.

Testé

Dans la zone d'entrée, vous avez la possibilité de vous faire tester gratuitement par la Zentralapotheke Neuhausen et d'obtenir un certificat COVID (48h) !

Les tests rapides d'antigène en pharmacie sont gratuits à partir du 15 mars 2021 et jusqu'en octobre de l'année suivante pour toutes les personnes - que vous ayez des symptômes ou non. Les coûts seront facturés à votre assurance maladie. N'oubliez donc pas de prendre votre carte d'assurance avec vous.

Test rapide de l'antigène :

Un certificat peut être obtenu au moyen d'un test rapide d'antigènes. Ce test est valable pendant 48 heures. Vous pouvez faire effectuer un test antigénique à l'avance dans une pharmacie ou un centre de test agréé. Il est important que le certificat Covid soit ensuite délivré par le centre d'examen.

Le certificat est émis à l'entrée principale, la Zentralapotheke Neuhausen propose des tests gratuits.

Test PCR :

Un certificat peut être obtenu au moyen d'un test PCR. Ce test est valable pendant 72 heures. Les coûts du test PCR ne sont couverts par le gouvernement fédéral que si des symptômes sont présents.

Autotests d'antigènes : aucun certificat ne peut être délivré pour les autotests.

2.2 Seuls les athlètes exempts de symptômes peuvent participer à la compétition.

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne peuvent pas participer aux compétitions. Cela s'applique également aux accompagnateurs et aux aides. Ils doivent rester à la maison ou aller en isolement et clarifier la suite de la procédure avec le médecin de famille.

2.3 Garder la distance et se laver les mains

La distance minimale de 1,5 m doit, dans la mesure du possible, être respectée par toutes les personnes, à l'exception des athlètes en compétition.

Les athlètes en compétition doivent respecter la distance minimale de 1,5 m. Toute personne qui ne respecte pas cette distance augmente le risque d'infection. Ceux qui se lavent soigneusement les mains avec du savon avant et après la compétition se protègent et protègent leur entourage.

2.4 Cas positif de COVID

Si une personne présente lors de la compétition est testée positive après l'événement, l'autorité sanitaire et le responsable Covid de la compétition doivent être informés. L'autorité déterminera quelles personnes doivent être mises en quarantaine en conséquence.

3. Arène

Dans l'arène se trouvent le poste sanitaire, un stand Swiss-Athletics, le chronométrage, la restauration, 8 toilettes (Toi-Toi) ainsi que la piste de sprint. À l'extérieur de l'arène, vous trouverez la distribution des dossards, la zone de rodage et la cérémonie de remise des prix, qui aura lieu à la fin de l'événement.

4. Masques

En principe, les masques ne sont pas obligatoires à l'extérieur. Néanmoins, l'organisateur doit garantir un certain niveau de sécurité pour les groupes de personnes. Cela s'applique en particulier aux domaines où le personnel et les assistants sont en contact avec les visiteurs (distribution de dossards, de boissons).

Dans les espaces intérieurs accessibles au public, c'est-à-dire dans les pièces où les activités sportives ne sont pas pratiquées, comme les vestiaires et les entrées, le port du masque est obligatoire.

L'organisateur se réserve le droit de demander à tout moment le port obligatoire de masques par le biais des haut-parleurs.

5. Restauration

Le service de restauration à l'intérieur de l'arène a son propre concept de protection conformément aux mesures "Take Away".

6. Vestiaires, douches, toilettes

En ce qui concerne l'utilisation des vestiaires et des toilettes, le concept de protection de l'exploitant de l'établissement est déterminant. Il est toutefois conseillé aux participants et aux aides d'arriver sur place déjà habillés.

7. Cérémonie de remise des prix

La cérémonie de remise des prix aura lieu à l'extérieur de l'arène à la fin de l'événement. L'accès est ouvert au public. Un maximum de 150 à 200 personnes est attendu.

8. Responsable COVID

Lukas Schlatter, 079 586 85 77

Schaffhouse, le 8/9/21, Daniel Rahm, CO Finale du Swiss Sprint



SWISS ATHLETICS *SPRINT*

Organisator



Leichtathletik Club
Schaffhausen

Zugang Arena

